



FORMATION TELEPILOTE 5 JOURS

« SECTEURS PROFESSIONNELS »

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les bases du pilotage d'un aéronef non habité.
- Être capable de faire évoluer un drone en toute sécurité et maîtriser sa trajectoire lors de la réalisation de missions aériennes.
- Être capable d'assurer une mission, des prises de vue, des diagnostics ou expertises nécessitant la maîtrise d'un drone, dans le cadre réglementaire en vigueur.
- Être capable de rédiger le Manuel d'Activités Particulières.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant pratiquer le télépilotage en vue d'une activité professionnelle ou en complément de son activité principale.

Tout professionnel détenteur ou non d'un brevet théorique, souhaitant acquérir des compétences de télépilotage de drones en vue de la DNC (Déclaration de Niveau de Compétences) : Intermittents du spectacle, Professionnels du Bâtiment, Auteurs-Photographes, Géomètres, Architectes et bien d'autres encore...

Tout professionnel d'une activité précitée souhaitant se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

PRÉ-REQUIS

Etre âgé de 16 ans minimum.
Une solide motivation.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Durée globale : 37 heures
- Dont en présentiel : 35 heures (Modules A et B)
- Dont à distance : 2 heures (Module C)
- Horaires : 8h-12h et 14h-17h
et dates de la formation : JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA (convenues avec client)

CONTENU DE LA FORMATION

THEMES	DURÉE
Module A Théorie	7h00
Rappels réglementaires	1h30
Rappel Météorologie	1h00
Manuel d'utilisation aéronef non habité	1h30
Limitations opérationnelles	1h00
Procédures normales	1h00
Procédures urgence	1h00
Module B Pratique	28h00
Pilotage sur simulateur	1h30
Pilotage en double commande	22h00
Situations dégradées	2h00
Vol de lâcher	1h00
Mission d'évaluation	1h30
Module C Optionnel	2h00
Accompagnement à la déclaration d'activités	0h15
Manuel d'Activité Particulières	1h45

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie :

- Présentation PowerPoint
- Visualisation de Tutoriels en ligne
- Briefing avant chaque vol
- Débriefing à l'issue de l'entraînement

Pratique :

- Phase de pilotage sur simulateur
- Pilotage en double-commande avec instructeur
- Pilotage en vol solo

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques didactiques et participatives
- Stimulation par questionnement
- Mises en situations variées
- Évaluations régulières
- Alternance entre la théorie et la pratique

COMPÉTENCES VISÉES

Délivrance d'une attestation d'aptitude des compétences acquises permettant la déclaration d'une activité particulière DNC auprès de la DGAC.

ENCADRANTS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Francine COULLET :

- Formatrice. Détentrice du brevet de pilote de ligne théorique, brevetée Pilote de Ligne Avion (15.000 heures de vol), CDB B777,
- Formatrice en Facteurs Humains et Techniques de Gestion du Stress
- Détentrice BSC1.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Suivi pédagogique assuré par instructrice

Carnet de vol complété à l'issue de chaque vol

Livret de progression annoté par instructrice

Évaluation finale lors d'un vol de contrôle

Grille d'évaluation selon critères : Pilotage – Sécurité – Gestion du Stress – Préparation Mission – Météorologie – Respect des procédures – Réglementation.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de cours équipée de tables, chaises, tableaux, paper-board et postes informatiques connectés.
- Accès internet WIFI
- 3 drones Phantom 4 équipés de double-commande Marque DJI, 1 Phantom 4 Pro Marque DJI, 2 Drones Ecole BSX41 DC
- Zone d'activité aérienne dédiée (domaine de 12ha)
- Espace d'évolutions couvert
- Local sécurisé pour batteries
- Balisage des zones de décollages et atterrissages
- Ordinateur dédié au simulateur de vol
- Microdrone pour le travail de précision intérieur
- Manuels de cours
- Manuels d'utilisation et d'entretien des aéronefs
- Manuel d'Activités Particulières MAP
- Cours interactif avec utilisation d'un vidéoprojecteur
- Bibliothèque et documentation aéronautique

TARIF

3950€ HT soit 4740€ TTC (TVA 20% : 790€)